

Soirée Reconnaissance 2^e édition - Mercredi 6 novembre 2019

HOMMAGE AUX RESSOURCES HUMAINES

(Le masculin est utilisé pour alléger le texte)

CRITÈRES POUR LES EMPLOYÉS EN NOMINATION

Programme P-A-I-E

Les entreprises participantes présenteront 3 à 4 employés, selon la catégorie, dont la candidature aura été soumise par d'autres employés à partir du formulaire fourni par la CCBE.

Voir formulaire de candidature à remettre aux employés désireux de soumettre la candidature d'un collègue de travail selon le Programme P-A-I-E de la CCBE.

CRITÈRES POUR LES ENTREPRISES

Siège social et/ou place d'affaires et/ou usine en Bellechasse-Etchemins.

En opérations depuis 5 ans ou plus.

Catégorie 1 : Comptant 21 employés ou plus.

Catégorie 2 : Comptant 20 employés ou moins.

Membre en règle de la CCBE. *Pour devenir membre en règle de la CCBE, contactez Julienne Ouellet au 418 883-2805 ou par courriel à info@ccb-e.ca*

AUX RESPONSABLES DES RH

Vous devez obtenir l'autorisation de l'employeur et s'assurer de sa participation. **Confirmer votre participation avant le 20 septembre. Les places sont limitées – Premier arrivé – Premier inscrit.**

Vous devrez afficher et promouvoir le Programme P-A-I-E au sein de votre entreprise et vous assurer de la bonne marche des mises en candidature.

À votre discrétion, vous pouvez organiser une séance d'information auprès des employés et leur remettre des formulaires de candidature au besoin que vous imprimerez à partir d'un fichier fourni par la CCBE.

ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR

- 1- Assurer la présence d'au moins 4 personnes pour la soirée et 3 pour ceux faisant partie de la catégorie des 20 employés ou moins. (75 \$ par personne)
- 2- Assumer les frais de la plaque souvenir remise à l'Employé de l'année. (50 \$)
- 3- Être ou devenir membre en règle de la CCBE.
- 4- Fournir à la CCBE quelques contacts de vos fournisseurs pour leur offrir de remettre la plaque souvenir à l'employé de l'année de votre entreprise.

NOMINATION

À partir des formulaires reçus, l'employeur faisant partie de la catégorie des 21 employés ou plus doit sélectionner **3 à 4 personnes maximum**, et ceux faisant partie de la catégorie des 20 employés ou moins doit sélectionner **2 à 3 personnes maximum** qui seront en nomination. De plus, **il sélectionne aussi parmi les personnes nommées la personne gagnante « Employé de l'année » pour son entreprise et doit garder confidentiel le gagnant jusqu'à la soirée.** Toutefois, si l'employeur aime mieux, la direction de la CCBE pourra en faire la sélection.

Ces noms doivent être communiqués à la CCBE **pour le 18 octobre.**

Vous devez fournir :

- 1- Le nom et fonction occupée de chacune des personnes en nomination (les personnes nominées monteront sur scène);
- 2- Un texte d'environ 50 mots pour la personne déclarée employé de l'année pour votre entreprise (*le nom de cette personne devra demeurer confidentiel jusqu'à la soirée*) décrivant brièvement les raisons de sa nomination et pourquoi cette personne mérite ce titre, en lien avec les valeurs du Programme P-A-I-E;
- 3- Un texte d'environ 50 mots décrivant votre entreprise et ses principales initiatives en faveur de l'attraction et de la rétention des employés;
- 4- Un logo en haute définition de votre entreprise;
- 5- Le nom du dirigeant et son titre, ainsi que le nom et le titre de la personne représentant les RH qui monteront sur scène lors de l'événement.

Faire parvenir le tout à info@ccb-e.ca **pour le 25 octobre**.

OBJECTIF : 250 personnes présentes, 20 à 25 entreprises en présentation.

ENDROIT : Centre Communautaire et Loisirs St-Lazare

DÉROULEMENT DES PRÉSENTATIONS

Durant le repas, chaque entreprise participante sera introduite par l'animateur selon la procédure suivante : (environ 6 minutes par entreprises)

- 1- Présentation de l'entreprise par l'animateur avec le texte de 50 mots lu par la narratrice avec le logo de l'entreprise projeté sur écran.
- 2- L'animateur invite sur l'estrade :
 - Un dirigeant de l'entreprise;
 - Le ou la responsable des RH s'il y a lieu
 - Le partenaire fournisseur qui remet la plaque souvenir**
- 3- Le dirigeant ou la personne responsable RH annonce au micro les personnes en nomination afin qu'ils viennent les rejoindre sur la scène. Un document (parchemin) avec mention de leur mise en candidature leur sera remis.
- 4- L'animateur dévoile le nom de l'Employé de l'année et le partenaire lui remet la plaque souvenir.
- 5- Tous sont invités pour une photo officielle qui sera diffusée sur nos réseaux sociaux, site web et dans le journal La Voix du Sud.

COUP DE CŒUR DE LA SOIRÉE

À la fin de toutes les présentations, les personnes présentes dans l'assistance sont invitées à voter pour le Coup de cœur de la soirée qui deviendra - L'Employé de l'année Bellechasse-Etchemins - et recevra le trophée officiel de la CCBE.

Une photo de groupe rassemblant tous les employés de l'année 2019 sera faite.

** *Si l'employeur n'a pas de partenaire fournisseur officiel, la CCBE se réserve le droit de mandater un autre partenaire pour la remise de la plaque souvenir.*